

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 10/09/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036965																																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances critiques		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																													
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié <u>Défaillance(s) critique(s)</u> 5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée, ARG.																																																																													
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		<u>Défaillance(s) majeure(s)</u> 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte), AVG,AVD. 3.2.1.a.2. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs, AV. 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, G,D. 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARG. 4.4.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), G,D,ARG. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, AVG,AVD. 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, ARG,ARD. 6.2.4.a.2. PLANCHER : Plancher mal fixé ou gravement détérioré, G.																																																																													
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																															
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 013S1572 SIGNATURE : 																																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation HE-740-JM (F) 27/06/2025 27/06/2025 Date de 1 ^{ère} mise en circulation Marque Désignation commerciale FORD TRANSIT (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre WF0EXXTRERG15760 N1 CTTE Type/CNIT Énergie N10FRDCT553C813 GO Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		<u>Défaillance(s) mineure(s)</u> 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVG,AVD,ARG,ARD. 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 4.4.1.a.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Source lumineuse défectueuse, G,D. 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD. 4.8.1.a.1. ETAT (CATADIOPRES, MARQUAGE DE VISIBILITE REFLECHISSANT ET PLAQUES REFLECHISSANTES ARRIERE) : Catadiopre défectueux ou endommagé, ARD. 5.2.1.a.1. MOYEU DE ROUE : Ecrou ou goujon de roue manquant ou desserré, ARD. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G,ARG. 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, D,ARD.																																																																													
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 52750		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																													
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-11.2m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">1%</td> <td colspan="2">25%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1280daN</td> <td colspan="2">840daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>394daN</td> <td>379daN</td> <td>264daN</td> <td>263daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">4%</td> <td colspan="2">1%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>394daN</td> <td>379daN</td> <td>264daN</td> <td>263daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4">61%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%):</td> <td colspan="4">21%</td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%)</td> <td>-1.7%</td> <td>-1.3%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-4.0%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-11.2m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		25%		Forces verticales :	1280daN		840daN		Frein de service :					Forces de freinage :	394daN	379daN	264daN	263daN	Déséquilibre (<20%):	4%		1%		Forces de freinage (efficacité) :	394daN	379daN	264daN	263daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	61%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%):	21%				Emissions à l'échappement :					Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1					Feux de croisement (-3% à -0,5%)	-1.7%	-1.3%			Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%		
	AVANT		ARRIERE																																																																												
	G	D	G	D																																																																											
Ripage (-8 à + 8m/km):	-11.2m/Km																																																																														
Dissymétrie suspension (≤30%):	1%		25%																																																																												
Forces verticales :	1280daN		840daN																																																																												
Frein de service :																																																																															
Forces de freinage :	394daN	379daN	264daN	263daN																																																																											
Déséquilibre (<20%):	4%		1%																																																																												
Forces de freinage (efficacité) :	394daN	379daN	264daN	263daN																																																																											
Taux d'efficacité (≥ 50%):	61%																																																																														
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%):	21%																																																																														
Emissions à l'échappement :																																																																															
Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1																																																																															
Feux de croisement (-3% à -0,5%)	-1.7%	-1.3%																																																																													
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%																																																																													